

0340076Y
ACADEMIE DE MONTPELLIER
LYCEE POLYVALENT IRENE ET FREDERIC JOLIOT CURIE
105 RUE DU DAUPHINE
34200 SETE
Tel : 0467186666

ACTE NON TRANSMISSIBLE DE LA COMMISSION PERMANENTE

Objet : Convention d'hébergement / LP Charles de Gaulle

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 19

Année scolaire : 2023-2024

Nombre de membres de la CP : 12

Quorum : 7

Nombre de présents : 9

La commission permanente

Convoquée le : 17/11/2023

Réunie le : 04/12/2023

Sous la présidence de : Jean-Francois Pons

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-41

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20, R.421-22
- la délibération du conseil d'administration du 09/11/2023 acte n° 16 portant délégation de certaines attributions à la commission permanente

Sur proposition du chef d'établissement, la commission permanente approuve la convention

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Hébergement d'élèves du LP Charles de Gaulle à l'internat du LPO Joliot Curie dans les conditions définies dans la convention jointe.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 9

Pour : 9

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0